



GAZETTE DE LEOPOL

DU 14 NOVEMBRE.

De Petersbourg le 6 Sept.

S. M. Imperiale à rendu un Ukase qu'elle à fait remettre au Senat de cette residence Imperiale, pour y être Enregistré, & par lequel en ordonnant l'Etablissement d'une Banque à *Tobolsk*, capitale de la Siberie septentrionale, pour les besoins des habitans, tant de cette ville que de ses Environs, elle veut que ce même Senat envoyé à cet effet les ordres necessaires au Gouvernement de *Tobolsk*. Elle à nommé

Directeur de cette Banque le Sieur de *Gorowko*, Conseiller d'Etat & Directeur actuel de la Banque de *Petersbourg*, & à confié la Direction de celle cy au Prince *Tourkistanow*, Lieutenant Colonel, en lui donnant pour Colleague le Sieur *Niclas*, Assesseur au Comptoir de cette Banque, avec le rang de Conseiller d'Etat.

L'Imperatrice à aussi nommé le Sieur *Karodykine*, Executeur actuel de la Banque de cette residence Imperiale, à la survivance d'une place de Directeur, avec le Caractere d'Assesseur.

De Malthe le 27 Septembre.

Deux chebecs de Sa Majesté Sicilienne sont arrivés en ce port le 14 de ce mois, pour y prendre des pilotes de la Côte de Barbarie; & raccommo-der une de leurs antennes. Pendant leur travail, qui à fini le 20 le Commandant avait obtenu du grand Maître, que le port serait fermé, cet Officier s'est pourvu d'une trentaine de trombons d'abordage, & à pris trois de nos anciens Corsaires pour Pilotes. On presume qu'il veut enlever de petits bâtimens sur les bas fonds de la Côte de Barbarie, ou peut être y tenter quelque débarquement.

L'Escadre des Galeres de la Religion rentra le 17 dans ce port pour faire de l'eau, & remplacer l'antenne de Maître de la Capitaine, qui était Endomagée, & remit à la voile le lendemain, pour aller continuer sa croisiere jusqu'à la fin du mois.

Il est arrivé ici le 18 une Esperon-naire depeché au Grand-Maitre, par le Bailli *Carigniani*, Ministre plenipotentiaire de la Religion à Malthe, pour annoncer à Son Altesse Eminentissime la mort du Prince de *Conti*, & la demandé du Grand Prieure de France, pour Monseigneur le Duc d'Angoulême. La langue de France, & le Conseil se sont assemblés le lendemain pour temoigner unanimement, leur deference à la Recommendation du Roy.

Le Vaissau le *Saint Jean*, part demain pour aller à *Alicante*, *Barcelone*, & *Marseille*, ou il laissera plusieurs Chevaliers passagers. Il doit ramener ici ceux qui viennent au Chapitre general.

De Londres le 1 Octobre.

Comme la disposition des choses à *New-York*, a dû annoncer à l'Europe, un evenement decisif quelconque, il paraît que la contrariété des bruits, qui se font tout à coup répandus, a été produite par l'impatience & le desir de châ-

que parti. Les uns ont debité que l'armée Royale avait fait une attaque, ou elle avait été repoussée avec perte de dix mille hommes, tandis que par la voye d'*Edimbourg*, on assure, d'après le rapport d'un Matelot arrivé à *Greenoch*, par le *Jenny*, Capitaine *Drummond*, que les troupes de Sa Majesté sont en possession de la Ville, que le Lord *Howe* s'est joint à son frere, au moment que ce dernier commençait son attaque; que les troupes Royales se font comportées avec une extrême bravoure, & surtout le Regiment du Lord *John Murray*, qui a pour suivi les *Americains*. plus de deux lieues en avant dans le pays; qu'à la verité la perte des hommes a été très grande des deux côtés, quoy que plus considerable chez les insurgens, evenement, dit le Matelot, qui est arrivé au mois de Juillet.

C'est dans les mêmes papiers, qui contiennent ces faits bien contradictoires, qu'on annonce un exprès arrivé d'Irlande avec des depeches du General & du Lord *Howe* à *New-York*, par le *Levisham*, & le *Lousdalle*, qui ont fait voile de l'Isle des Etats le 15 Août, & qui disent que rien n'avait été entrepris à cette date, & qu'on n'avait pas même encore assigné de jour pour l'attaque, comme l'ont assuré quelques lettres du 12 du même mois. D'après des contradictions si frappantes, il faut necessairement attendre des nouvelles ulterieures.

Des Lettres particulieres repandues dans la ville, à ce que disent les papiers du jour, meritent aussi confirmation. Nous rapporterons ce qu'elles contiennent, sans prétendre qu'on leur doive plus de confiance, qu'aux nouvelles antecedentes. Il y est question d'une affaire arrivée à *Long-Island* le 22 Août. Les troupes de la grande Bretagne, après une feinte, dit-on, débarquerent tout à coup dans cette isle, & enveloperent

les *Americains*. Leurs generaux se voient ainsi tournés de tous côtés, & reduits à la necessité de se rendre prisonniers, prirent le parti des espés de fondre sur l'ennemi à coup des bajonnetes. Cette entreprise leur reussit, & après s'être ouvert un passage à travers les troupes Royales, ils revinrent aussitôt sur leur arriere garde, & les mirent en deronte, après avoir pris trois de leurs Officiers generaux, quinze Officiers de l'Etat major, & un grand nombre de Soldats. On fait monter la perte des *Americains* dans ce combat à six mille hommes, & la nôtre à cinq mille.

La Colonie de la *Virginie* s'est donné une Constitution nouvelle. Le Gouverneur qu'elle s'est choisi est le Colonel *Henry*. Le 4 Août l'Assemblée generale de cette province, après avoir fait plusieurs reglemens, s'est ajournée au 7 Octobre. L'administration de la Colonie est composée d'un Gouverneur, & de huit conseillers d'Etat, de cinq Commissaires & de trois juges d'amirauté, d'un avocat general, & de deux Commissaires des Comptes. L'acte est Souscript: *Que Dieu conserve la Republique.*

On écrit de l'*Amerique*, que le Congrès a donné des ordres dans ses ports d'attaquer tous vaisseaux Portugais, d'après le Diplome de Sa Majesté très fidele, qu'il regarde comme une declaration de guerre.

Dans les derniers jours de Septembre, il s'est tenu une assemblée à l'hôtel de ville, tant pour remplacer le Sieur *Woolridge*, qui s'est excusé d'être Sherif l'année prochaine, que pour y faire la nomination d'un Maire. Le Sieur *Thomas*, Echevin, a été nommé à la place du Sieur *Woolridge*, & le Sieur *Thomas Halifax*, a été élu maire en la maniere accoutumée.

De Paris le 6 Octobre.

Le 22. du mois dernier, le Sieur *Howard*, Avocat en Parlement, & Correspondant de l'Academie des Inscriptions & belles Lettres, eut l'honneur de presenter au Roy, un ouvrage de sa Composition, intitulé. *Traité sur les Communes Anglo-Normandes, avec des remarques.*

Le Sieur *Dagoty* fils ainé, peintre de la Reine & de Madame, a eu l'honneur de presenter au Roy & à la famille Royale, le tableau qu'il vient de faire, representant l'Evenement d'*Acheres*, ou un des traits de la bienfaisance de la Reine.

Le Sieur *Louis d'Agoty*, quatrieme fils, à eu pareillement l'honneur de presenter à la Reine, la premiere Epreuve de la gravure du portrait de Sa Majesté, qu'il vient de faire dans un nouveau genre, imitant le dessein aux deux crayons, & d'après le tableau original peint en pied d'après nature, par le Sieur *d'Agoty* l'ainé, peintre de la Reine.

Le Roy a permis le 27 du mois dernier, au Sieur de *Copon*, President à mortier, au Conseil Souverain du *Roussillon*, de porter la *Croix de Malthe*, que le grand Maître lui a accordée le 19 Juillet dernier, en consideration de *Don Raymond*, & *Don Joseph Copon*, ses freres, Commandeurs dans la langue d'*Arragon*, qui continuent la possession, ou est leur maison d'avoir des Chevaliers dans cet ordre depuis quatre cens ans sans Interruption.

Nous sommes invités d'annoncer au public le prospecteurs d'un ouvrage periodique, intitulé: *Courier de l'Europe, Gazette Anglo-Française*, composée & imprimée depuis quelque tems à *Londres*, & commencée à être distribuée le premier de ce mois. Cette Gazette conie par le Choix & la Variété des matieres fournies par des Correspondances exactes, & puisées dans cinquante-trois Gazettes, qui paraissent toutes les semaines à *Lon-*

des, deviendra, à ce qu'on nous assure, tous les jours plus intéressante par les soins, & l'impartialité des Editeurs.

Elle paraîtra deux fois par semaine, & sera composée de huit pages grand in 4. Le prix est de 48 Livres par année, franc de port dans toute l'étendue du Royaume.

On Souscrit à Paris, au bureau general des Gazettes etrangers rité de la Justienne. L'année d'abonnement doit commencer le premier ordinaire de chaque mois, & il faut se faire inscrire audit bureau, du premier au vingt du mois, qui precedé celui au quel on desire commencer son abonnement.

Il parait aussi tout nouvellement un Journal dedié a *Monsieur*, Frere du Roy. C'est une table generale des journaux tant anciens que modernes, avec les jugemens des journalistes sur les principaux ouvrages en tout genre, suivie d'observations impartiales, & de planches en taille douce, ou en Couleur. - - Par une Societé de gens de lettres, qui ont pris pour Epigraphe :

----- jusque tenorem
*Flectere non odium Cogit, non gratia
suadet.*

Ce journal qui s'imprime chez *Demonville*, Imprimeur Libraire de l'Academie française, rue saint severin, aux armes de Dombes, sera composé chaque année de 12 Volumes in 12. de deux cent quarantes pages chacun. Ils seront ornés de planches soit en taille douce, soit en Couleur, lorsqué le Cas l'exigera. Le prix de la souscription est de vingt quatre livres pour Paris, & de trente livres pour la province. Chaque volume sera rendu, franc de port, par la poste, chez les souscripteurs.

AVERTISSEMENT.

On trouve actuellement en vente dans l'Imprimerie du Gouvernement chez *Antoine Piller*, les Livres suivants, a un tres juste prix.

Nosologie methodique, dans laquelle les maladies sont rangées par classes, suivant le Systeme de *Sydenhau* et l'ordre des Botanistes. Traduits du Latin de *M. de Sauvages*, 10 Vol. gr. 12. Paris, 1772.

La Republique Romaine, ou Plan général de l'ancien Gouvernement de Rome, ou l'on développe des differents Resforts de ce Gouvernement, l'Influence qu'y avoit la Religion, la Souveraieté du Peuple, et la maniere dont il l'exerçoit, qu'elle étoit l'autorité du Senat et celle des Magistrats, l'administration de la Justice, les Prérogatives du Citoyen Romain, et les différentes concessions des Sujets de ce vaste Empire; par *Mr. Beaufort*, 6 Vol. gr. 12. Paris, 1767.

Le Géographe Parisien; ou le Conducteur chronologique & historique des Rues de Paris ornée des sept Plans d'Accroissemens, de vingt Plans détaillés, mis en tête de chaque Quartier & du plan général enluminé: contenant, l'abrégé de la France, l'origine de *Lucrece*, la situation de Paris, ses diverses Accroissemens, l'étymologie des Rues, leurs tentans & aboutissans, leurs Longeurs, & Largeurs, les Anecdotes, Epoques, Traits historiques, les Paroisses, Couvens, Communautés, Colléges, Ecoles publiques & Hôpitaux, leurs Fondations les Monumens les plus remarquables, la Police, la sûreté de la Ville & des ces Habitans; les Manufactures, Jurisdiction, effets curieux, les Etiquettes des deuils, les Bibliotheques, Promenades &c. 2 Vol. gr. 8. Paris 769.